

Profil de certification Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice

Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 de plein exercice ou en alternance (art. 47)

Approuvé par le Gouvernement en date du 22/05/2019



Table des matières

Première partie	3
Références du profil de certification	4
Parcours d'apprentissage	5
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	6
Deuxième partie	8
Unités d'acquis d'apprentissage	9
UAA 2 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques	9
UAA 4 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	18
UAA 1 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds	27
UAA 3 Réaliser des travaux de peinture au pistolet	37
UAA 5 Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple	46
Troisième partie	57
Eléments disciplinaire nécessaires à l'exercice du métier	58
Quatrième partie	59
Profil d'Evaluation	60
Cinquième partie	71
Profil d'équipement	72
Annexes	75
Glossaire	76
Le cadre francophone des certifications	79

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Peintre Décorateur / Peintre Décoratrice

Code de l'option : /

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années (à titre indicatif)

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 4 mars 2015.

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Dans l'enseignement spécialisé de forme 3 de plein exercice :

Nombre minimum de semaines de stage : 5 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 15 semaines

N.B. : Si la formation dure plus que 3 années scolaires, le nombre maximum peut être augmenté de 5 semaines par année.


Rappel de la législation

Les stages d'observation et d'initiation ont une durée maximale de 15 jours ouvrables par année scolaire.

Les stages de pratique accompagnée en phase 2 ont une durée minimale de 15 jours ouvrables et une durée maximale de trente jours ouvrables au cours de la phase.

En phase 3, au moins deux stages doivent être organisés ; l'un d'eux doit comporter au moins vingt jours ouvrables consécutifs.

La durée maximale des stages peut être dépassée sur proposition du conseil de classe et avis favorable de l'inspection.

 Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice

Positionnement de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) : Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des UAA, donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour 3 années).

L'UAA 1 est une unité concomitante, ce qui signifie que les apprentissages doivent être rencontrés simultanément avec une ou plusieurs autres unités.

Années	Ordre de déroulement des UAA ¹	Intitulé	Nbre de semaines	ECVET
1 ^{re} année	UAA 2	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques	14	30
2 ^e année	UAA 4	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	13	30
1 ^{re} année 2 ^e année	UAA 1 Concomitante	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols et plafonds	13 (1 ^{re} année) 14 (2 ^{ème} année)	60
3 ^e année	UAA 3	Réaliser des travaux de peinture au pistolet	9	20
	UAA 5	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple	18	40

¹ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES**
AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.	a. Analyser le travail à réaliser.	UAA1 : Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds.	a + b + c + d + e + h + m + n + o + p
	b. Préparer le poste de travail.		
	c. Protéger le poste de travail et son environnement.		
AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.	d. Préparer les supports.	UAA2 : Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques.	a + b + c + d + f + h + p
	e. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des murs, des plafonds, des sols,		
	f. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries, des éléments métalliques.		
	g. Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques.		

	h. Appliquer des peintures à deux composants		
AC3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple (papier peint, toile à peindre, tissu mural).	i. Préparer et traiter le mur.	UAA3 : Réaliser des travaux de peinture au pistolet.	a + b + c + d + g + p
	j. Poser le revêtement mural.		
AC4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple (tapis plain, vinyle).	k. Préparer et traiter le sol.	UAA4 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple.	a + b + c + i + j + m + n + o + p
	l. Poser le revêtement de sol souple.		
AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).	m. Découper les éléments à dimension.	UAA5 : Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.	a + b + c + k + l + p
	n. Positionner les éléments.		
	o. Fixer les éléments.		
Exigences transversales.	p. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.		

(*) : Regroupement, scission, correspondance, combinaisons ... des compétences professionnelles d'une ou plusieurs AC.

(**) : Noter la référence des assemblages. Ex. : UAA1 = a + d + e, UAA2 = b + c ...

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ.

UAA 2	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques
Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

2.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>C.1. Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux

<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ; - moyens de vérification des supports. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports. 	<p>contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter. 	

2.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>C.2. Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques

<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	

2.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur ... en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	<p>C.3. Protéger le poste de travail et son environnement en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

2.4. Préparer les supports

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépeussierage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers ... - Les méthodes de contrôle des supports. <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépeussierer, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (fissures, écaillage de la peinture, oxydation, insectes xylophages, ...) ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>C.4. Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ mastiquer, réparer, enduire les supports ; ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Réaliser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépeussierage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépeussierer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et antirouille ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

2.5. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries et des éléments métalliques

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - Les types de produits spécifiques aux travaux de peinture : caractéristiques, composition, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Le mode opératoire et l'ordre chronologique des travaux de peinture. - Le matériel en fonction de la nature du support et de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le matériel adapté selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>C.5. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries et des éléments métalliques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le mode opératoire et les techniques de peinture manuelle ; • les différents types de peintures et/ou de produits : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; • le matériel en fonction de l'étape de travail. <ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux de masquage. - La rose chromatique des couleurs. - Les cartes de teintes. - L'influence de la lumière sur les couleurs. 	<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (boiseries et éléments métalliques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Réaliser une teinte sur base d'un échantillon donné ; ❖ Appliquer manuellement les différentes couches ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Rechampir, à main levée et avec un ruban de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

2.6. Appliquer des peintures à deux composants

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les peintures/produits à deux composants : types, fiche technique, caractéristiques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques d'application. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer le type de peinture/produit à appliquer. ❖ Respecter scrupuleusement les dosages des 2 composants. ❖ Mélanger de façon homogène les 2 composants. ❖ Appliquer la peinture/ produit à 2 composants avec le matériel adéquat. ❖ Respecter le temps de travail spécifique à ce type de peinture/produit. 	<p>C.6. Appliquer des peintures à deux composants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

2.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. 	<p>C.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires

<ul style="list-style-type: none"> - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation,... - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger). - Les symboles et pictogrammes professionnels. <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <ul style="list-style-type: none"> - La prévention incendie : règles et mesures. 	<p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
---	--	--

<p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 4	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
--------------	--

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple (papier peint, toile à peindre, tissu mural).</p> <p>AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).</p>
Exigences transversales	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.</p>

4.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>C.1. Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. 	

<p>insectes xylophages ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ;</p> <p>- moyens de vérification des supports.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports.
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.

4.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles,...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>C.2. Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux.
---	---

4.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	<p>C.3. Protéger le poste de travail et son environnement en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

4.4. Préparer et traiter le mur

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose et de détapissage : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : 	<p>C.8. Préparer et traiter le mur en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du

<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépeussierage, decapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en oeuvre, dangers, ... - Les methodes de controle des supports. - Les techniques de depose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caracteristiques, methodes et conditions de mise en oeuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - decaper, egrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mecaniquement. - nettoyer, degraisier, depoussierier, aspirer le support. - verifier l'etat du support (decollement de plafonnage, fissures, ecaillage de la peinture...). ❖ Emettre des reserves selon l'etat du support et en referer au responsable du chantier. 	<p>superieur hierarchique et des prescriptions techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en oeuvre des techniques) en fonction des contraintes liees aux surfaces, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caracteristiques. - Les produits de rebouchage, d'enduisage, de ponçage : fiches techniques, caracteristiques, methodes et conditions de mise en oeuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caracteristiques, methodes et conditions de mise en oeuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'etat du support, appliquer la technique et le produit adequats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Reboucher ; ❖ Enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigne a l'enduit de degrossissage - effectuer un raclage a l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ Poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mecaniquement ❖ Assurer les petites reparations de plafonnage. ❖ Realiser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le materiel de depoussierage : types, caracteristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Depoussierier et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, fixateur, hydrofuge...) : fiches techniques, caracteristiques, methodes et conditions de mise en oeuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adequat en fonction de la nature du support. 	

4.5. Poser le revêtement mural

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Les règles d'établissement d'un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mode opératoire ; - le calcul de surface et de périmètre. <p>- Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation.</p> <p>- Les revêtements muraux : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions,...</p> <p>- Les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements muraux.</p> <p>- Le matériel de traçage: types, conditions et techniques d'utilisation.</p>	<p>Etablir un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et interpréter un plan ; ❖ Calculer le nombre de lés nécessaires en fonction des dimensions des supports à tapisser, du type de revêtement mural et de raccords ... ; ❖ Déterminer l'emplacement des lés en fonction des caractéristiques du revêtement mural (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle). 	<p>C.9. Poser le revêtement mural en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Le matériel spécifique de découpe : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement mural. - Le matériel de traçage et de tapissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer les lés et vérifier leur état. ❖ Vérifier les caractéristiques du revêtement de mur à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris, ...). ❖ Découper les lés selon le plan de pose établi. ❖ Tracer l'aplomb et le niveau. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - L'outillage spécifique à la préparation de la colle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner et préparer la colle selon les caractéristiques du revêtement mural et du support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le pré-encollage : utilité en fonction du support et du revêtement mural. - Le matériel d'encollage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ (Pré)Encoller le mur et/ou encoller les lés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de tapissage. - Le matériel de tapissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner le 1^{er} lé selon le plan de pose et successivement les autres selon la technique adéquate. 	

- ❖ Réaliser la pose sur des angles rentrants et sortants.
- ❖ Réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminée et autres points particuliers).
- ❖ Réaliser les raccords entre les lés.
- ❖ Réaliser les coupes avec l'outillage adéquat.
- ❖ Brosser, rouler, maroufler.
- ❖ Eliminer toute trace de colle.

4.6. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments moulurés : types, caractéristiques, techniques de pose. -- Les angles (mesure et tracé). - Le calcul de périmètre. - Notions de symétrie, de dessin, de traçage. - Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Les techniques et l'outillage de coupe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les techniques de positionnement des éléments moulurés. - Les techniques de pose des éléments moulurés. - L'outillage de fixation : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer le nombre et les dimensions des éléments nécessaires en fonction des caractéristiques des supports, du type d'éléments moulurés, des raccords et du plan de pose (plan, croquis, ...). ❖ Mesurer et couper les éléments moulurés aux dimensions souhaitées. ❖ Positionner les éléments moulurés en fonction des caractéristiques du support (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). ❖ Poser les éléments moulurés 	<p>C.10. Mette en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

4.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) ; - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. 	<p>C.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

<ul style="list-style-type: none"> - Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger). - Les symboles et pictogrammes professionnels. <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, etc.). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés, ...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 1	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.</p> <p>AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

1.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>C.1. Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). 	

<ul style="list-style-type: none"> - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ; - moyens de vérification des supports. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter. 	

1.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>C.2. Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	

1.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, ...en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	C.3. Protéger le poste de travail et son environnement en <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

1.4. Préparer les supports

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépolissage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépolir, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (fissures, écaillage de la peinture, oxydation, insectes xylophages, ...) ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>C.4. Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigné et/ou l'enduit de dégrossissage - effectuer un raclage à l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Assurer les petites réparations de plafonnage. ❖ Réaliser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépolissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépolir et aspirer le support. 	

- Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et antirouille, ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ...	❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support.
---	---

1.5. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des murs, des plafonds, des sols

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - Les types de produits spécifiques aux travaux de peinture : caractéristiques, composition, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Le mode opératoire et l'ordre chronologique des travaux de peinture. - Le matériel en fonction de la nature du support et de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le matériel adapté selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>C.11. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur de murs, des plafonds, des sols en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mode opératoire et les techniques de peinture manuelle ; - les différents types de peintures et/ou de produits : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; - le matériel en fonction de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. - La rose chromatique des couleurs. - Les cartes de teintes. - L'influence de la lumière sur les couleurs. 	<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Réaliser une teinte sur base d'un échantillon donné ; ❖ Appliquer manuellement les différentes couches ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Rechampir, à main levée et avec un ruban de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

1.6. Appliquer des peintures à deux composants

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les peintures/produits à deux composants : types, fiche technique, caractéristiques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques d'application. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer le type de peinture/produit à appliquer. ❖ Respecter scrupuleusement les dosages des 2 composants. ❖ Mélanger de façon homogène les 2 composants. ❖ Appliquer la peinture/ produit à 2 composants avec le matériel adéquat. ❖ Respecter le temps de travail spécifique à ce type de peinture/produit. 	<p>C.6. Appliquer des peintures à deux composants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

1.7. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments moulurés : types, caractéristiques, techniques de pose. - Les angles (mesure et tracé). - Le calcul de périmètre. - Notions de symétrie, de dessin, de traçage. - Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Les techniques et l'outillage de coupe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer le nombre et les dimensions des éléments nécessaires en fonction des caractéristiques des supports, du type d'éléments moulurés, des raccords et du plan de pose (plan, croquis, ...). ❖ Mesurer et couper les éléments moulurés aux dimensions souhaitées. 	<p>C.10. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de positionnement des éléments moulurés. - Les techniques de pose des éléments moulurés. - L'outillage de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les éléments moulurés en fonction des caractéristiques du support (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). ❖ Poser les éléments moulurés. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
---	---	--

1.8. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements : ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; 	<p>C.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux

<p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) ; - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. <p>- Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1.</p> <p>- Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger).</p> <p>- Les symboles et pictogrammes professionnels.</p> <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : 	<p>contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe</p>
--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - Equipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<p>des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 3	Réaliser des travaux de peinture au pistolet.
--------------	--

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

3.1. Analyser le travail à réaliser		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>C.1. Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. 	

<p>insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens de vérification des supports. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports.
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.

3.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>C.2. Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux

<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	

3.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, ... en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	C.3. Protéger le poste de travail et son environnement en <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

3.4. Préparer les supports

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose et de détapissage : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépolissage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépolir, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (décollement de plafonnage, fissures, écaillage de la peinture, ...). ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au supérieur hiérarchique. 	<p>C.4. Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigné à l'enduit de dégrossissage - effectuer un raclage à l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Assurer les petites réparations de plafonnage. ❖ Mastiquer, réparer, enduire les boiseries et les éléments métalliques. ❖ Réaliser des joints souples 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépolissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépolir et aspirer le support. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et antirouille, ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	
---	---	--

3.5. Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de peintures et/ou produits : caractéristiques, références, composition, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Les systèmes de pistolage : caractéristiques, techniques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le type de pistolet à utiliser selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>C.12. Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<p>Pour les travaux de peinture au pistolet des différents supports (murs, plafonds, sols, boiseries et métal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les EPI spécifiques ; - les dangers spécifiques. - les matériaux de masquage ; - le mode opératoire et les techniques de pistolage ; - les différents types de peinture et/ou de produit : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; - le matériel de pistolage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation ; - les règles de dilution ; - les causes de dysfonctionnement du pistolet et les solutions à apporter. 	<p>Pour les travaux de peinture au pistolet des différents supports (murs, plafonds, sols, boiseries et métal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI spécifiques au pistolage. ❖ Appliquer les conseils de sécurité relatifs au pistolage. ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Régler le pistolet en toute sécurité ; ❖ Appliquer les différentes couches de peinture/produit ; ❖ Assurer une application uniforme de la peinture/produit au pistolet ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Remédier aux dysfonctionnements éventuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de nettoyage du matériel : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques spécifiques de nettoyage des pistolets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer le pistolet avec le produit adéquat au moyen de la technique spécifique. 	

3.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) ; - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. 	<p>C.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie ; d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

<ul style="list-style-type: none"> - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. - Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger). - Les symboles et pictogrammes professionnels. Les produits dangereux : <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques - La prévention incendie : règles et mesures. - La prévention des accidents : règles et mesures. Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier : <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	

<p>- Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés.</p> <p>- Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre).</p>	<ul style="list-style-type: none">❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre.❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre.	
---	--	--

UAA 5	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple (tapis plain, vinyle).</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

5.1. Analyser le travail à réaliser		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>C.1. Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation...). 	

<p>insectes xylophages...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens de vérification des supports. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports.
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.

5.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. 	<p>C.2. Préparer le poste de travail en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	<p>chantier dans le cadre d'une situation complexe</p>
---	---	--

5.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	<p>C.3. Protéger le poste de travail et son environnement en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

5.4. Préparer et traiter le sol

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (planéité, décollement de la chape, fissures, instabilité, cohérence du support, ...). ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>C.13. Préparer et traiter le sol en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ identifier le produit adéquat pour reboucher ; ❖ appliquer la technique adéquate pour reboucher. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les traitements à appliquer selon la nature du support et des défauts ou dégâts identifiés (humidité, fissures dans la chape, ...) : types, caractéristiques, conditions d'application, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer le traitement de surface adéquat (couche d'accrochage, fixateur) selon la nature du support et des défauts et/ou dégâts identifiés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et techniques d'égalisation du sol adaptés aux différents supports (masse d'égalisation) : fiche technique, composition, conditions de mise en œuvre, outillage, ... - Les techniques et le matériel de ponçage du support. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Egaliser le sol. ❖ Contrôler et rectifier si nécessaire. ❖ Poncer le sol si nécessaire. 	

- Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.	❖ Dépoussiérer et aspirer le support.	
- Les conditions ambiantes pour la pose (température, hygrométrie). - Les appareils et les moyens de contrôle adéquats : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.	❖ Vérifier les conditions ambiantes pour la pose du revêtement de sol choisi.	

5.5. Poser le revêtement de sol souple

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Les règles d'établissement d'un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire - Le calcul de surface, de périmètre. <p>- Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.</p> <p>- Les revêtements de sol souple : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions.</p> <p>- Les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements de sol souple.</p> <p>- Le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.</p>	<p>Etablir un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ lire et interpréter un plan ; ❖ calculer le nombre de lés ou de dalles nécessaires en fonction des dimensions des supports, du type de sol, ... ❖ déterminer l'emplacement des lés ou des dalles en fonction des caractéristiques du revêtement à poser (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). 	<p>C.14. Poser le revêtement de sol souple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Le matériel spécifique de découpe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement de sol. - Le matériel de traçage et de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dérouler et mesurer les rouleaux de revêtement de sol. ❖ Vérifier l'état du revêtement (absence de défauts). ❖ Vérifier les caractéristiques du revêtement de sol à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris, ...). ❖ Découper les rouleaux de revêtement selon le plan de pose et selon les dimensions de la pièce. ❖ Après découpe, marquer le sens des lés en fonction du type de revêtement de sol. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner et préparer la colle selon les caractéristiques du revêtement de sol et du support. 	

- Le matériel d'encollage en fonction du type de revêtement de sol : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.	❖ Appliquer la couche de colle sur le sol avec le matériel adéquat.
- Les techniques de pose des revêtements de sol souples et les modes opératoires. - Le matériel de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.	❖ Positionner le 1er lés ou dalle selon le plan de pose. ❖ Réaliser la pose des lés ou dalles du revêtement de sol. ❖ Réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminée et autres points particuliers). ❖ Réaliser les raccords entre les lés ou dalles. ❖ Réaliser les joints. ❖ Réaliser les coupes avec l'outillage adéquat. ❖ Maroufler.
- Les différents profilés de finition (nez de marche, entre-portes). - Les techniques de placement des profilés de finition.	❖ Placer les profilés de finition.

5.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p style="text-align: center;">Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; 	<p>C.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux

<p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) ; - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. <p>- Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger).</p> <p>- Les symboles et pictogrammes professionnels.</p> <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, etc.). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. 	<p>utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe</p>
--	---	---

<ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés, ...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

GLOSSAIRE SPÉCIFIQUE : voir Dicobat et/ou dictionnaire.

- **Abrasif** : adj. et n.m. Désigne toute substance dont la dureté permet d'abraser, de polir, d'aiguiser par frottement.

- **Alcalinité** : n.f. Caractère alcalin, ou basique : l'alcalinité de la chaux et du ciment, sous forme de bétons et d'enduits, interdit l'application de certaines peintures, qui saponifient sur de tels supports (glycérophtaliques).

- **Egrenage ou égrainage** : n.m. Élimination par grattage des petites aspérités et grains d'un enduit de plâtre avant sa mise en peinture, ou avant la pose d'un papier peint.

- **Egrener** (ou égrainer) : v.tr. Procéder à l'égrenage d'un enduit.

- **Enduisage** : n.m. Action d'enduire. Application d'un enduit sur un support (se dit surtout pour les enduits intérieurs).

- **EPC** : Equipement de protection collective

- **EPI** : Equipement de protection individuelle.

- **Farinage** : n.m. Formation pulvérulente et non-adhérente à la surface d'une peinture ou d'un enduit. Le farinage a souvent pour origine l'action conjuguée de l'air, de l'eau de pluie et des radiations solaires (rayons UV).
- **Fongicide** : n.m. et adj. Qualifie tout produit qui empêche le développement des micro-organismes végétaux (champignons, lichens, moisissures, mousses) et détruit ceux qui sont déjà formés.
- **Hydrofuge** : n.m. et adj. Produit imperméabilisant, ayant pour effet d'interdire ou de ralentir le cheminement de l'eau ou sa pénétration dans les matériaux, et de les préserver contre les effets de l'humidité.
- **Insecticide** : n.m. et adj. Se dit d'un produit utilisé dans la lutte contre les insectes, ou d'autres invertébrés (acariens, myriapodes), nuisibles à l'homme, aux cultures, aux denrées alimentaires.
- **Lé** : n.m.
 - Unité de largeur d'un revêtement textile ou d'un papier à tapisser présenté en rouleaux : *moquette en lés de 2 mètres*.
 - Panneau du revêtement tapissant, considéré comme unité de largeur et de hauteur : *la pose du premier lé*.
 - Synonyme : *laize*.
- **Maroufler** : v.tr.
 - Presser une toile dans une couche d'enduit ou de colle pour l'y noyer complètement.
 - Presser un revêtement que l'on colle sur un support.
- **Matériau** : n.m : Composant de construction au sens le plus large. Le mot est souvent associé à un qualificatif qui décrit une caractéristique primordiale ou une fonction : matériau isolant, matériau de couverture...
- **Matériel** : n.m : Par opposition aux matériaux, le matériel désigne l'ensemble des accessoires, outillages, engins, véhicules, échafaudages et équipements de chantier qui permettent l'exécution des travaux (mise à pied d'œuvre, préparations in situ et mise en œuvre des matériaux).
- **Nuancier** : n.m. Carte ou recueil de présentation des coloris proposés pour un matériau, soit sous forme d'échantillons, soit sous forme de reproductions imprimées.
- **Outillage** : n.m : Ensemble des outils nécessaires à l'exercice d'un métier ou à la réalisation d'un ouvrage.
- **Processus ou process (Mode opératoire)** : n.m. invar. Mode opératoire d'une fabrication, ou d'un enchaînement de phénomènes physiques ou chimiques liés entre eux.
- **PEB** : sigle. Performance Energétique des Bâtiments (réglementation).
- **PPSS** : Plan particulier de sécurité et de santé.

- **Préparation** (des supports) : n.f. : Ensemble des opérations indispensables pour rendre un support apte à recevoir un revêtement, un enduit de parement ou une peinture : ragréage, rebouchages, ponçage, dépoussiérage, humidification (ciments), couches d'impression...sont des préparations.

- **Rechampir** :
 - Réaliser la jonction nette, sans bavures, entre deux ouvrages de peinture contigus de coloris ou de tonalités distincts.
 - Rehausser les contours d'un champ de peinture ou ses baguettes d'encadrement par un **réchamps**, filet plus ou moins large peint dans une tonalité différente.

- **Saponification** : n.f. Transformation d'un corps gras en savon, par réaction d'hydrolyse.

- **Support** : n.m : Synonyme de subjectile ou de fond (peintures, enduits, carrelage, étanchéités) : support poreux, préparation des supports.

- **Surface** : n.f : Face externe et apparente d'un corps ou d'un matériau quelconque.

- **Xylophage** : adj. Désigne et qualifie tout insecte parasite qui se nourrit du bois, que ce soit sous sa forme larvaire (capricorne des maisons, lyctus, sirex, vrillette) ou sous sa forme adulte (termite).

Troisième partie

Eléments disciplinaire nécessaires à l'exercice du métier

L'enseignement spécialisé de forme 3, 3^e phase est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune (cours généraux pour la plupart). C'est en invitant les professeurs de cours généraux à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions ».

Les compétences relatives aux cours généraux et utiles dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises bien plus tôt dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les réactiver ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

Quatrième partie

Profil d'Evaluation

Ce profil de certification (PC) a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **cinq attestations** de validation au total pour l'obtention du certificat de qualification « **Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice** ».

UAA 2	1 Attestation	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques
UAA 4	1 Attestation	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
UAA 1	1 Attestation	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols et plafonds
UAA 3	1 Attestation	Réaliser des travaux de peinture au pistolet
UAA 5	1 Attestation	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple

UAA 2

Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 :

Eléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer les supports.
- Peindre manuellement des boiseries et des éléments métalliques.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Une porte (face structurée), un chambranle, une plinthe et une face de châssis.
- Un élément métallique (balustrade, radiateur, tuyau, ...).
- Degré de finition attendu : minimum niveau 2 (B) (Standard).

- Autonomie :

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA2

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (assainissement des supports et préparation de la peinture) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de peinture (boiseries, éléments métalliques) sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 4 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer le support.
- Réaliser la pose collée du revêtement mural.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Les murs sont tapissés avec un revêtement mural à raccords.
- Hauteur standard de plafond.
- Imperfections dans les murs.
- Au minimum 1 obstacle au mur, à contourner.
- Passage d'une fenêtre.
- 1 angle rentrant et 1 angle sortant au minimum.

- Autonomie :

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...)
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA4

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation du support sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de tapissage sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 1 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**

- Préparer les supports.
- Peindre manuellement un plafond et des murs.
- Réaliser la préparation d'une peinture à 2 composants.
- Poser et peindre des éléments moulurés de décoration.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- **Mise en situation :**

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

La préparation de la peinture à 2 composants peut faire l'objet d'une épreuve théorique ou d'un échange questions-réponses.

- **Complexité :**

- Hauteur standard de plafond.
- La surface du plafond et des murs doit permettre au minimum un déplacement de l'escabeau, de l'échelle ou de l'échafaudage roulant, et une reprise.
- Un obstacle au plafond à contourner ou à déposer – 2 obstacles au mur.
- Imperfections dans le plafond et/ou les murs.
- Un coin rentrant entre les deux murs à peindre, en 2 teintes différentes (1 teinte imposée et 1 teinte en harmonie).
- Moulure du plafond dans une teinte différente du mur, mais dans la même teinte que le plafond.
- Degré de finition attendu : minimum niveau 2 (B) (Standard).

- **Autonomie :**

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- **Temps de réalisation :** fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- **Conditions de réalisation :**

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA1

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (assainissement des supports et préparation de la peinture) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de peinture (murs, plafond, éléments moulurés) sont correctement réalisés.
	1.3. La pose des éléments moulurés est correctement réalisée.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 3 Réaliser des travaux de peinture au pistolet

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer les supports.
- Préparer le matériel de pistolage.
- Réaliser des travaux de peinture au pistolet.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

Un support (nature au choix).

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...)
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA3

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (supports et préparation) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de préparation du matériel de pistolage sont correctement réalisés.
	1.3. Les travaux de peinture sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle. (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre,...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 5 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**

- Préparer le support.
- Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- **Mise en situation :**

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- **Complexité :**

- Présence au minimum d'un obstacle à contourner.
- Imperfections dans le sol.
- La surface doit permettre au minimum un raccord.
- Présence de plinthes non déposables.

- **Autonomie :**

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- **Temps de réalisation :** fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- **Conditions de réalisation :**

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...)
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier.
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA5

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. La préparation du support est correctement effectuée.
	1.2. La pose du revêtement est correctement réalisée.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

	U.A.A. 1	U.A.A. 2	U.A.A. 3	U.A.A. 4	U.A.A. 5
Titres des UAA	Réaliser des travaux de peinture manuelle surs murs, sols, plafonds.	Réaliser des travaux de peinture manuelle sur des boiseries et des éléments métalliques.	Réaliser des travaux de peinture au pistolet.	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple.	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
Outillage collectif					
Ponceuses			X		
Aspirateur			X		
Mélangeur			X		
Malaxeur			X		
Râteau à ragréage					X
Rouleaux débulleur					X
Latte d'acier avec équerre			X		
Rouleau à maroufler					X
Détapisseuse			X		
Décolleuse revêtement de sols					X
Perforateur de papiers peints			X		
Pulvérisateur sous pression			X		
Table de coupe (table à tapisser)				X	
Décapeur thermique ou chalumeau électrique			X		
Echelles et escabeaux, échafaudage roulant			X		
Installation mobile de pistolage			X		
Matériel de protection (masquage)			X		
Testeur d'humidité			X		
Scie à onglets (mouleurs)	X				

Outillage individuel					
Niveau à bulles				X	
Fil à plomb				X	
Plâtresse				X	
Paire de ciseaux de tapissier				X	
Grattoirs				X	
Cutters				X	
Couteaux multi usages				X	
Couteaux à enduire				X	
Couteaux de peintres				X	
Couteau de peintre multifonction				X	
Couteau à mastiquer				X	
Palette à maroufler				X	
Brosse à épousseter				X	
Set de couteaux japonais				X	
Pinceaux, rouleaux et brosses tout type de peinture				X	
Roulette à joints				X	
Cale à poncer				X	
Brosse de tapissier				X	
Brosse à encoller				X	
Brosse de fer				X	
Pistolet à cartouche				X	
Bac à peinture				X	
Seau				X	
Peaux de chamois				X	
Eponge				X	
Double-mètre (+ 1 crayon)				X	
Mètre à enrouleur				X	
Traceur à cordeau				X	
Peigne à colle				X	X
Latte d'acier				X	
Equerre et fausse équerre	X				X
Matériel de sécurité					
EPI				X	
EPC				X	

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Adresses :

/

2. Sites généralistes :

- www.cstc.be Centre Scientifique et Technique de la Construction <http://ffc.constructiv.be> Fonds de la Formation de la Construction
- <http://www.cifful.ulg.ac.be> Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège
- <http://cnac.constructiv.be> Comité National d'Action pour la sécurité et l'hygiène dans la Construction
- <http://www.confederatiebouw.be/peintresbelges/fr-be> Confédération de la construction : Peintres Belges

3. Ressources pédagogiques :

- *Arrêté royal du 31 août 2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur.*
- *AR du 13/03/1998 relatif au stockage de liquides extrêmement inflammables, facilement inflammables, inflammables et combustibles (M.B. du 15/05/1998).*
- *A.R. du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise (M.B. 28.12.2010; erratum: M.B. 8.2.2011).*
- *Loi du 4/8/1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.*
- Notes d'Informations Techniques et S.T.S. (C.S.T.C.)
- NBN (Normes belges)
- Normes UE (Union européenne)

Dicobat 10 : Le dictionnaire général du bâtiment – Edition 2012.

Annexes

Glossaire

Acquis d'apprentissage (A.A.)² : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs³** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes⁴** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences⁵** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)⁶ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage⁷ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des certifications (CFC)⁸ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)⁹: dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence¹⁰ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

³ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

⁴ Ibid, p.60.

⁵ Ibid, p.61.

⁶ Ibid, p.60.

⁷ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21^{ter}, §3.

⁸ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre I^{er}, art. 1, 7° + Titre II, art.2, §3.

⁹ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

¹⁰ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

Compétence professionnelle¹¹ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage: document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Points ECVET¹² (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)¹³ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s)

¹¹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

¹² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

¹³ Ibid., art. 5, 14°.

¹⁴ Ibid., art. 5, 13°.

¹⁵ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 7°.

¹⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement¹⁴ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)¹⁵ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)¹⁶ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier¹⁷** : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles¹⁸** : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation¹⁹ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères²⁰** : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs²¹** : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

¹⁷ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

¹⁸ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

¹⁹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

²⁰ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²¹ Ibid., p.61.

Rapport de compétences document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.) ²² : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

²² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)²³

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

²³ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.